

Pour diffusion immédiate

## CONSULTATION PUBLIQUE SUR L'AVANT-PROJET DE POLITIQUE CULTURELLE DE LA VILLE DE LÉVIS

---

**Lévis, le 9 octobre 2003.** – Le maire de Lévis, M. Jean Garon, et M. Pierre Brochu, conseiller municipal et président de la Commission consultative de la culture, ont annoncé cet après-midi la tenue d'une consultation publique sur la politique culturelle que la Ville de Lévis entend mettre bientôt en place. En vue de cette consultation et afin d'assurer le développement cohérent du secteur culturel, la Commission consultative de la culture a conçu un « Avant-projet de politique culturelle » qui dégage une vision d'avenir et cherche à clarifier le rôle de la Ville dans ce domaine et les objectifs à atteindre.

L'« Avant-projet de politique culturelle de la Ville de Lévis » est maintenant disponible et on peut se le procurer de différentes manières : dans chacune des 11 bibliothèques de Lévis, sur le site Internet de la Ville ([www.ville.levis.qc.ca](http://www.ville.levis.qc.ca)) ou en téléphonant au Service des arts et de la culture en composant le numéro 835-4926. La première partie du document présente le cadre géographique et socio-économique de la Ville de Lévis et trace l'historique des interventions dans le domaine culturel. La deuxième partie expose les enjeux, définit les principes directeurs et les rôles que la Ville entend jouer à l'avenir ainsi que les objectifs de chacun des secteurs d'intervention.

Les membres de la Commission consultative de la Culture de la Ville de Lévis souhaitent rencontrer la population sur la base de ce document. **Une séance de consultation publique aura donc lieu le mardi 21 octobre 2003 à 19 h 30 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2175, chemin du Fleuve, quartier Saint-Romuald.** Lors de cette soirée de consultation, les personnes qui désirent faire connaître leur point de vue sur le sujet pourront intervenir directement au micro ou déposer un mémoire le soir même. Il est aussi possible d'émettre des commentaires par écrit en acheminant le tout au plus tard **le lundi 27 octobre 2003 avant 11 h**, au Secrétariat de la Commission consultative de la culture, par courriel ([nouellet@ville.levis.qc.ca](mailto:nouellet@ville.levis.qc.ca)), par télécopieur (839-6403) ou par la poste (959, rue Hôtel-de-Ville, Saint-Jean-Chrysostome, G6Z 2N8).

La Ville de Lévis compte sur l'implication des citoyens et des citoyennes pour élaborer une politique culturelle qui convienne à tous.

- 30 -

Source : André Roy  
Direction des communications  
834-6607



